

2013-5970
2014-07-23

MAGNATROL 46A

SOLUTION MICROBIOCIDE

NO: D'ENREGISTREMENT: 19593 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET :

À USAGE INDUSTRIEL

ATTENTION



POISON

DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU

IRRITANT - SENSIBILISANT POTENTIEL POUR LA PEAU

DESCRIPTION: Un liquide recommandé pour contrôler et prévenir la formation de pellicule biologique bactérienne et fongique dans les laveurs d'air et de bactéries dans les tours de refroidissement industrielles à recirculation d'eau (pour usage industriel seulement : NE PAS UTILISER DANS LES SYSTÈMES D'EAU POTABLE).

GARANTIE : 2,2-DIBROMO-3-NITRILOPROPIONAMIDE 1.0 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION



MAGNUS CHEMICALS LIMITED

1271 Ampere

Boucherville QC J4B 5Z5

Tel : 450-655-1344

MODE D'EMPLOI :

Ajouter le **Magnatrol 46A** séparément dans le système loin des points d'addition des autres produits. Ne pas mélanger avec d'autres additifs. Un pH élevé pourrait favoriser la décomposition du **Magnatrol 46A**. Pour maintenir la qualité de ce produit, entreposer à des températures inférieures à 60 °C. Garder le contenant bien fermé lorsque non utilisé.

TOURS DE REFROIDISSEMENT INDUSTRIELLES À RECIRCULATION D'EAU (POUR LE CONTRÔLE DES BACTÉRIES)

Ce produit doit être utilisé seulement dans les installations de refroidissement par eau. Ajouter le **Magnatrol 46A** à l'aide d'une pompe doseuse directement dans le bassin ou à tout autre point de mélange uniforme. La méthode d'alimentation par intermittence est recommandée pour une performance optimum. Si un traitement choc est utilisé, discontinuer la vidange pendant 24- 48 heures.

TRAITEMENT PAR INTERMITTENCE (DOSE BOUCHON)

Dosage initial : Lorsque le système est particulièrement contaminé, ajouter 1,0 - 2,0 L **Magnatrol 46A** par 10 000 L d'eau dans le système. Répéter jusqu'à ce que le contrôle soit atteint.

Dosages subséquents : Lorsque le contrôle anti-microbien est évident, ajouter de 0,6 - 2,0 L de **Magnatrol 46A** par 10 000 L d'eau dans le système tous les 4 jours ou tel que dicté par la situation. Les systèmes hautement contaminés doivent être nettoyés avant de commencer le traitement.

LAVEURS D'AIR (POUR LE CONTRÔLE FONGIQUE ET DE LA PELLICULE BIOLOGIQUE BACTÉRIENNE)

Note: Utiliser seulement dans les laveurs d'air industriels qui contrôlent efficacement les buées ou brouillards.

TRAITEMENT PAR INTERMITTENCE (DOSE BOUCHON)

Dosage initial : Lorsque le système est particulièrement contaminé, ajouter 10 - 19 L de **Magnatrol 46A** par 10 000 L d'eau dans le système.

Dosages subséquents : Lorsque le contrôle anti-microbien est évident, ajouter tous les jours de 6 - 19 L de **Magnatrol 46A** par 10 000 L d'eau dans le système.

Les systèmes hautement contaminés doivent être nettoyés avant de commencer le traitement.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT : Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou d'autres plans d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faudrait prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'utiliser ce produit. Ne pas rejeter d'effluents contenant ce produit dans un réseau d'égouts sans en avoir avisé au préalable les responsables de la station d'épuration locale.

PRECAUTIONS: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS-

Ce produit est corrosif pour les yeux et la peau; éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un chandail à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes, des lunettes de sécurité ou un protecteur facial et des gants de caoutchouc pour manipuler le produit. Fatal ou toxique en cas d'ingestion ou d'inhalation. NE PAS inhaler les pulvérisations, les vapeurs et les buées. SENSIBILISANT POTENTIEL POUR LA PEAU : Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou aller à la salle de bain. Les utilisateurs doivent enlever leurs vêtements sans tarder lorsque ce pesticide vient en contact avec la peau par les vêtements imbibés de pesticide ou lors de déversement. Ensuite, bien se laver la peau et remettre des vêtements propres. Nettoyer les vêtements contaminés séparément des autres vêtements avant de les réutiliser. Les utilisateurs doivent enlever leurs vêtements protecteurs immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Aussitôt que possible, bien se laver et remettre des vêtements propres.

PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Des dommages probables aux muqueuses peuvent contre-indiquer un lavage gastrique. Si nécessaire, traiter pour état de choc, troubles respiratoires ou convulsion.

ENTREPOSAGE : À conserver à la verticale dans un endroit frais.

ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non-conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.